7

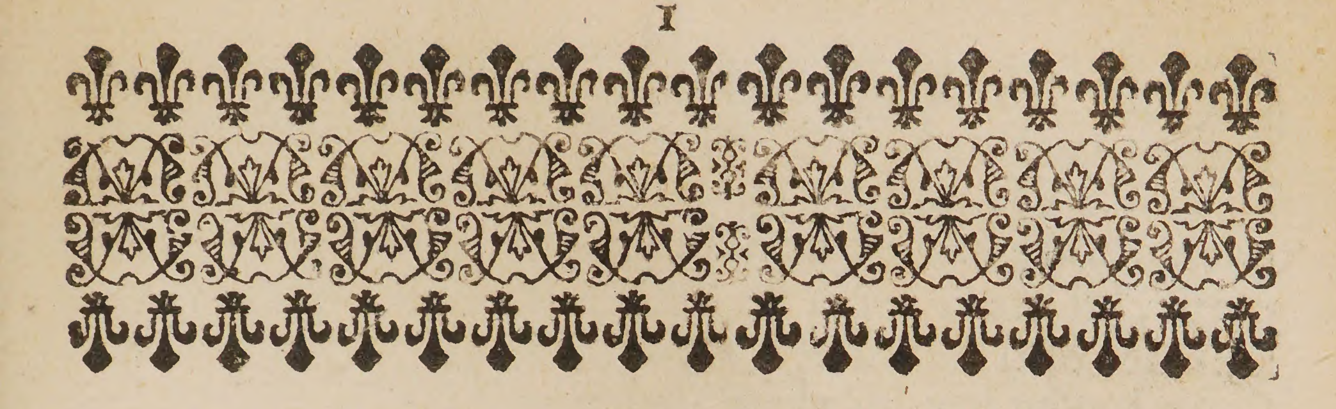
MEMOIRE CONTENANT UNE NOUVELLE METHODE DE TRAITER LA VEROLE,

Par M. H. HAGUENOT Conseiller du Roy, Professeur en l'Université de Medecine de Montpellier, de la Societé Royale des Sciences.



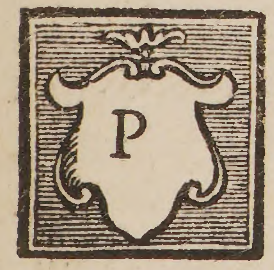
A MONTPELLIER,

Chez FRANÇOIS ROCHARD, seul Imprimeur du Roy. 1734.



MEMOIRE

CONTENANT UNE METHODE *nouvelle, moins dispendieuse, plus aisée, & plus sûre de traiter les maux Veneriens, par M. H. HAGUENOT Conseiller du Roy, Professeur en l'Université de Medecine de Montpellier, de la Societé Royale des Sciences.*



PERSONNE n'ignore aujourd'hui, que le Mercure ne soit un puissant Remede, & le seul specifique pour la guerison des maux Veneriens : les Medecins conviennent encore unanimement, que de toutes les manieres de s'en servir, celle de frotter l'habitude du corps avec l'Onguent mercuriel est la meilleure, la plus sûre, &, j'ose dire, la seule qui guerisse radicalement, parceque quelque utiles que puissent être dans certains cas les préparations chymiques que l'on fait de ce mineral, & les différentes Ptisanes, dans lesquelles on a trouvé le secret de le suspendre malgré son excessive pesanteur, elles ont été neanmoins, ou abandonnées aux Charlatans, ou regardées comme insuffisantes pour la cure radi-

cale, par la raiſon que les unes compoſent des Remedes violens comme les Precipitez, & que les autres ſont tout au moins des alliages de Mercure avec des parties de quelqu'autre mixte, ce qui donnant à ce Remede plus de corps, lui ote la vertu de fureter, comme on dit vulgairement, & d'emporter les embarras des plus petits vaiſſeaux cauſez par le virus Venerien.

Cette Methode de frictionner les Malades, dont la Medecine ſe fait honneur d'être en poſſeſſion depuis ſi long-tems, a été fort perfectionnée de nos jours; le celebre M. Barbeyrac Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, dont le nom ſubſiſtera dans la poſterité la plus reculée, fut le premier qui mit la main à cet ouvrage; il ne pouvoit voir d'un œil tranquille, qu'un Remede, qu'il regardoit comme un ſpecifique aſſuré, fit perir une grande quantité de Malades par les violens accidens qu'il cauſoit preſque toûjours, il n'eut pas de peine à comprendre que ces accidens provenoient des frictions univerſelles que l'on pratiquoit alors, il crût pour arrêter la fougue du Mercure devoir ſupprimer ces frictions, & leur en ſubſtituer de particulieres.

Cette Methode, qui a été obſervée par tous ceux qui ont marché ſur les traces de ce fameux Praticien, a été corrigée depuis peu d'une maniere plus particuliere, en préparant les Malades plus long-tems avant les frictions, en leur en donnant de plus legeres, en mettant de plus longs intervalles de l'une à l'autre, & en leur faiſant uſer pendant le cours de ces mêmes frictions de Laitages, & de Ptiſanes délayantes pour amortir l'action du Remede. C'eſt à M. Chicoyneau premier Medecin du Roy que nous ſommes redevables de cette maniere de traiter, qu'il rendit publique en 1718. dans une Theſe qui fut ſoûtenuë aux Ecoles de Medecine de cette Ville, dans laquelle il prouve par de ſolides raiſons & par des obſervations très-bien circonſtanciées, que le principal but qu'on doit ſe propoſer dans la gueriſon de la Verole, eſt d'é-

viter autant qu'il eſt poſſible la ſalivation, que ce genre d'évacuation eſt plus dangereux qu'utile, & qu'on doit s'attacher à éteindre le virus & non pas à l'évacuer : rien ne fait tant l'éloge de cette Methode & de ſon Auteur, que les contradictions qu'elle trouva d'abord parmi les plus habiles & les plus experimentez ſur cette matiere, qui furent contraints dans la ſuite d'en devenir les apologiſtes & de ſe conformer à la pratique de ce grand Medecin.

Cependant quoyque cette Methode aujourd'hui generalement reçuë ſoit preferable à toutes celles qui l'avoient precedée, & qu'elle ait procuré juſqu'icy de très grands avantages, elle eſt encore ſujette à bien des inconveniens.

Il eſt certain en premier lieu, qu'une des précautions indiſpenſables dans cette maniere de traiter eſt d'empêcher que les Malades ne s'expoſent à l'air pendant le tems des frictions, de les obliger à garder la chambre environ un mois ou un mois & demi, de les tenir chaudement, de leur faire obſerver une diette exacte, & de les priver de l'uſage de la viande : Sans ces précautions les Malades ou ne gueriſſent point, ou riſquent beaucoup pour leur vie; on en a vû, par exemple, dont la tête eſt devenuë d'une groſſeur prodigieuſe pour s'être ſeulement preſentés à une fenêtre dans un tems froid, inconvenient d'autant plus fâcheux qu'il ſuſpend les frictions, & met dans la ſuite un obſtacle invincible à l'effet du Remede, dont on n'a pû faire entrer une quantité ſuffiſante ; j'en appelle là-deſſus à l'experience de tous ceux qui ont eu ſoin de pareils Malades, ils ne ſçauroient diſconvenir, qu'il ne leur ſoit arrivé en ſemblable cas des accidens encore plus fâcheux.

En ſecond lieu, la maniere ordinaire de donner les frictions oblige à certaines dépenſes aſſez conſiderables que l'on fait chez un homme de la profeſſion, & met les Malades hors d'état de pouvoir vaquer à toute ſorte de

travail ; or les Pauvres n'ont ni le tems de pouvoir s'exempter de leurs travaux, ni les moyens suffisans pour satisfaire aux dépenses necessaires, donc cette Methode devient à leur égard impraticable.

Enfin il y a un inconvenient inévitable tiré de la nature & de l'action même du Mercure : Tout le monde convient que ce Remede a des parties integrantes très-lourdes & très-massives, qui par leur poids ébranlent beaucoup les solides & brisent les humeurs, ce qui fait qu'on le regarde comme un Remede fondant, capable d'apporter des changemens considerables à la machine; la chaleur qu'il excite dans tout le corps, l'élevation du poulx, & les autres effets qu'il produit en sont une preuve incontestable. C'est de cette action violente du Mercure qu'on doit déduire tous les accidens que les frictions ont coutume de procurer, & sans parler icy des mauvais effets qu'il faisoit anciennement, lorsqu'on donnoit des frictions generales, & qu'on ne les ménageoit point avec la prudence de nos jours, il est certain que malgré les sages précautions que l'on prend aujourd'huy, on ne peut guere préserver certains Malades de fâcheux accidens quelquefois mortels, toûjours difficiles à arrêter ; par exemple, on a experimenté que quoyqu'on ménage les frictions & par rapport à la quantité de l'onguent, & par rapport à l'intervalle qu'on laisse de l'une à l'autre, il survient souvent aux Malades des salivations, des insomnies, des maux de tête, des cardialgies, des ulceres à la bouche, des nausées, des vomissemens, des dyssenteries, des abbatemens de force, des sincopes, & autres accidens, qui quoyque moins violens qu'autrefois, & même supportables, ont souvent de mauvaises suites, si les sujets ont la poitrine delicate, ou s'ils sont d'une mauvaise constitution : nous avons vû des gens qui ont été traités selon les regles de l'Art, devenir paralitiques & perclus de tous leurs membres, sans qu'on ait pû soupçonner d'autre cause, que la trop grande ac-

tion du Mercure ſur le cerveau & ſur le genre nerveux, ce qu'on n'avoit pû prévenir ; on ſçait en un mot qu'il y a certains Malades diſpoſés à ſaliver, qu'on a manqué de guerir par cette Methode, parcequ'une ſalivation abondante ſurvenuë après la premiere ou deuxiéme friction, a obligé de les ſuſpendre, & qu'on n'a pas pû fournir au ſang une ſuffiſante quantité de Mercure pour détruire le venin.

Convaincu par ce que je viens de dire de la neceſſité des frictions pour la gueriſon des maux Veneriens, mais en même-tems n'étant pas pleinement ſatisfait de la maniere dont on les donnoit, je crûs que pour la perfectionner, il ne s'agiſſoit que de trouver un Remede, qui bridât, pour ainſi dire, le Mercure, & en arrêtât la trop grande violence, & j'imaginay que le Bain domeſtique, dont on ſe ſervoit avec tant de ſuccez pour préparer les Malades aux frictions, étoit le moyen le plus efficace pour produire cet effet : les raiſons ſuivantes me determinerent à ſaiſir cette penſée.

Premiere raiſon : pendant le cours des frictions on ſe propoſe de délayer le ſang interieurement par des lavages ou des Ptiſanes rafraichiſſantes & diuretiques, dans la vûë non-ſeulement de procurer une evacuation par les urines, mais encore d'appaiſer le grand mouvement qu'excite le Mercure, & d'empêcher le deſſechement des ſolides ; or le Bain a toutes ces qualités, il jette dans notre corps une grande quantité de parties d'eau qui detrempent les humeurs, relâchent les parties ſolides, & augmentent la Diureſe.

La ſeconde raiſon qui ſuit de la premiere eſt, que le Bain diminuant l'action du Mercure, & prevenant par conſequent ſes mauvais effets, on peut pouſſer plus loin les frictions, & les continuer longtems ſans rien craindre, ce qu'on ne peut ſe flater de pouvoir faire en ſuivant la Methode reçuë.

Troiſiéme raiſon : le Bain ramolit la peau, rend ſes

conduits plus ſouples & plus faciles à ceder aux parties du Mercure qui s'y preſentent, & en favoriſe par conſequent l'entrée. C'eſt pour cela que lorſque nous traitons cette ſorte de Malades ſelon la Methode ordinaire, après les avoir fait ſaigner & purger le lendemain des Bains qui ſervent de préparation, nous leur en faiſons prendre encore deux autres immediatement avant les frictions, pour éviter la ſechereſſe que la peau contracte pendant ces deux jours employés à la ſaignée & au purgatif, ſecheresse, qui eſt certainement un grand obſtacle à l'entrée du Mercure : or le Bain pris depuis le commencement du traitement juſqu'à la fin, doit entretenir cet état de molleſſe de la peau qui la rend propre à recevoir les parties du vif argent, donc le Bain a encore cet avantage, qu'il convient merveilleuſement pour faciliter l'action du Mercure, en rendant ſon entrée plus aiſée dans le ſang, ce qui eſt une des principales vûës qu'on doit avoir dans l'uſage des frictions.

Quatriéme raiſon : de toutes les evacuations celle qui ſoulage le plus ces Malades eſt la ſueur & l'inſenſible tranſpiration, parceque c'eſt la plus conſiderable de toutes les evacuations naturelles du Corps humain, & qu'on peut la regarder comme un égoût univerſel qui ſert à mettre dehors le Virus qui a déja été briſé par le Mercure : or le Bain favoriſe beaucoup la tranſpiration inſenſible * en rendant la peau moite & diſpoſée à recevoir une plus grande quantité de fluide, donc le Bain eſt encore par cette raiſon très-convenable.

* *A Balneo aquæ tepidæ perſpiratio unius horæ ad ſeſquilibram aſſurgit, nec ſubſequentium horarum perſpiratio à præcedente evacuatione inhibetur. Aph. 25. Medicin. ſtatic. britan. Keill.*

Cet Auteur ajoûte, Aph. 21. *calore, motu, & exercitio unciæ duæ vel tres, interdum quatuor perſpiratione ſpatio unius horæ expelluntur*, & Aph. 22. *quantò major eſt perſpiratio motu*

Cinquiéme raiſon : La tranſpiration étant plus aiſée & plus abondante par le moyen du Bain, les liqueurs ſe portent moins vers les autres couloirs, & par là on prévient la ſalivation, qui eſt un des plus grands obſtacles à la gueriſon des maux Veneriens, & ſujette aux inconveniens marquez cy-deſſus. C'eſt ce qui m'a obligé pluſieurs fois dans le traitement des Verolés à la maniere ordinaire, lorſque la ſalivation arrivoit precipitamment dès les premieres frictions, de recourir au Bain domeſtique pour en arrêter les progrez, & j'ay toûjours obſervé, que ce ſecours étoit plus prompt & plus puiſſant que les Saignées & les Purgatifs qu'on avoit coûtume d'employer dans ces ſortes d'occaſions, ſans compter qu'on eſt encore à tems après avoir arrêté la ſalivation, de continuer les onctions mercurielles, ſuppoſé qu'elles n'ayent pas été ſuffiſantes.

Toutes ces raiſons ſur l'utilité du Bain pendant le tems même des frictions, me parurent ſi plauſibles, que je crûs ne rien hazarder d'en tenter l'experience. Ce fut en 1719. que je fis le premier eſſay ſur un Artiſan de cette Ville, dont la Maladie étoit parfaitement caracteriſée : il avoit depuis environ deux ou trois mois un Chancre au bout de la Verge & une Gonorrhée virulente, il étoit d'ailleurs fort maigre, & il lui étoit ſurvenu depuis quinze jours un Ulcere au fond du goſier, qui me fit craindre pour ſa vie, par la difficulté qu'il lui cauſoit d'avaler & de reſpirer, ce qui ne me permit pas de differer plus long-tems les frictions, ſuivant la Methode que j'avois imaginée. J'eus le plaiſir de voir diſparoître peu-à-peu tous ces ſymptomes, & de redonner au Malade la ſanté & l'em-

aut exercitio elicita, tantò minor eſt per ſubſequentes horas, corpore quieſcente. D'où il ſuit évidemment que rien ne favoriſe tant la tranſpiration que le Bain, puiſqu'il n'en empêche pas la continuation, comme le mouvement, la chaleur, & l'exercice.

bonpoint qu'il avoit perdu : je crûs deslors devoir réiterer ces épreuves, & depuis quinze années je puis assurer avoir gueri radicalement plus de trente Malades aussi vivement atteints du mal Verolique, que l'Artisan dont je viens de parler.

Ce n'est pas icy le lieu de rapporter toutes ces observations en détail, il suffit de dire que j'ay traité differentes especes de Verole, & qu'à l'exception des Chaude-pisses, que l'on sçait ne pouvoir être gueries par les frictions, tous les autres symptomes Veneriens, comme Chancres, Poulains, Porreaux, Condilomes, Exostoses, Dartres, &c. ont été entierement emportez par ma Methode.

Elle consiste en general dans l'usage des frictions & des Bains entremêlés & continués depuis le commencement du traitement jusqu'à la fin ; je me sers des uns & des autres selon la maniere usitée, c'est à dire que les Bains doivent être pris pendant l'espace d'une heure plûtôt chauds que tiedes, & que l'Onguent mercuriel avec lequel on frotte l'habitude du corps doit être fait au tiers : il est seulement à remarquer que je n'en épargne pas la dose, que j'en donne chaque fois presque le double de la dose ordinaire, & que je fais recommencer de nouveau, jusqu'à-ce que j'aye donné une suffisante quantité d'Onguent.

Je me contente pour toute préparation de faire saigner les Malades, & de les purger le lendemain d'une maniere convenable à leur âge & à leur temperament : cependant cette préparation, quelque utile qu'elle soit en certains cas, peut être négligée dans d'autres, & l'on peut d'emblée sans craindre les mauvais effets du Mercure en venir d'abord aux frictions, s'il n'y a ni Plethore, ni appareil de pourriture.

Au commencement que je fis ces experiences je donnois les frictions de deux jours l'un, & les jours d'intervalle je faisois prendre aux Malades un Bain domestique ;

mais

mais comme il ſe paſſoit vingt-quatre heures du Bain à la friction, ſans qu'on appliquât de nouvel Onguent, je trouvai plus à propos dans les ſuites de l'appliquer au ſortir du Bain, ce que j'ay pratiqué depuis ce tems là avec beaucoup de ſuccès.

Je fais continuer ainſi les Bains & les frictions alternativement de deux jours l'un, pendant un mois, un mois & demi, deux mois, & même davantage, s'il eſt neceſſaire, juſqu'à-ce que les ſymptomes ſoient entierement évanoüis, auquel cas il eſt bon, pour s'aſſurer de la gueriſon radicale, de donner par ſurcroit quelques Bains & quelques frictions de plus.

On doit varier cette Methode de donner les frictions ſelon les differens ſujets que l'on traite, & les differentes indications qui ſe preſentent; on pourroit par exemple donner tous les jours le Bain & la friction, ou faire garder des intervalles plus ou moins longs, nous ne ſçaurions preſcrire là deſſus des regles generales, cela depend de l'âge & du temperament des Malades, de la nature des ſymptomes Veneriens, & de pluſieurs autres circonſtances, c'eſt aux Maitres de l'Art à connoître ce qu'il faut faire là deſſus dans chaque cas particulier.

Immediatement après le Bain je fais reprendre aux Malades les linges déja imbus d'onguent, & j'en uſe ainſi juſqu'à la fin de la cure, & s'il arrive quelque legere inflammation aux gencives, qui puiſſe me faire craindre la ſalivation, (ce qui n'arrive preſque jamais dans mon traitement) je parviens à en arrêter les progrés en interrompant les frictions un ou deux jours & en continuant les Bains, ſans être obligé à leur faire quitter les linges, tandis que dans l'autre Methode on eſt ſouvent forcé à le faire.

A l'égard de la quantité de Mercure neceſſaire à chaque ſujet, on ne ſçauroit preciſément la determiner, cela varie, comme dans la Methode connuë, ſelon l'opiniâtreté du mal & la violence des ſymptomes; ce qu'il y a de

certain, c'eſt qu'à la faveur des Bains ainſi continués, on peut donner ſans aucun danger des frictions plus grandes & plus étenduës, ainſi que je l'ay ſouvent éprouvé, & que je le feray voir plus bas par l'exemple de deux Filles écroüelleuſes.

Pendant tout ce tems-là, j'ordonne aux Malades le lait coupé le matin à jeun, & je leur fais obſerver un regime exact, ſans pourtant les obliger à ne vivre que de potages, ou de boüillons; ils peuvent manger de la viande à chaque repas & boire du vin, pourvû qu'ils gardent les regles de la ſobrieté, & qu'ils n'uſent d'aucun aliment ſalé ou de difficile digeſtion: je ne leur defens point d'ailleurs de ſortir de chez eux, pourvû que ce ſoit à certaines heures du jour, & qu'ils ne s'expoſent pas temerairement au grand froid, car pour ce qui regarde les tems chauds, il n'y a rien à craindre à quelque heure que les Malades ſortent pendant le jour; enfin j'ay ſouvent permis à quelques perſonnes de vaquer à leurs travaux, lorſqu'ils n'étoient pas penibles, & d'une nature à rendre inutiles les avantages qu'ils pouvoient retirer du Bain, ce qu'ils ont fait ſans en recevoir aucun dommage.

Après que les accidens Veneriens ont entierement diſparu, & que l'on a donné autant d'Onguent qu'il eſt neceſſaire pour éteindre le Virus, il faut decraſſer les Malades à l'ordinaire avec une éponge trempée dans de l'eau de vie ou dans du vin chaud, on les fait enſuite ſaigner & purger comme auparavant, s'il y a indication, ſinon, on peut s'en diſpenſer comme de la preparation antecedente.

De ce que nous venons de dire il eſt aiſé d'appercevoir les avantages qu'on peut tirer de cette Methode.

1°. On donne à la faveur du Bain beaucoup plus d'Onguent à chaque friction ſans craindre aucun mauvais accident, comme je l'ay conſtamment éprouvé, & quelque fois même ſur des perſonnes d'une complexion delicate.

2°. On continuë ces mêmes frictions aussi long-tems qu'il est necessaire pour detruire le venin, & l'on ne risque pas, comme dans la Methode ordinaire, de les interrompre tout à fait, ou de les suspendre plusieurs jours.

3°. On peut traiter les Malades en toutes Saisons indifferemment, ils peuvent même sortir & s'exposer à l'air sans aucun danger, pourvû que ce soit avec prudence & avec précaution. Je puis ici citer l'exemple d'un homme marié de cette Ville, que je traitay pendant l'hyver de 1728. qui fut des plus rudes que nous ayons souffert dans ce Pays depuis l'année 1709. Comme il étoit obligé par son état de se montrer tous les jours en Public, il se determina à suivre ma Methode comme palliative, se reservant de se faire traiter au Printems à la maniere ordinaire, mais l'entiere guerison de ses accidens le dispensa d'y revenir, il se porte bien depuis ce tems-là, il habite avec son Epouse, & a eu d'elle deux enfans qui joüissent d'une parfaite santé.

4°. Les Malades ne sont pas rebutés par une longue préparation & par des Remedes, il n'en faut que peu, ou point du tout, ils peuvent manger de la viande & boire du vin, à condition qu'ils en useront sobrement, en un mot il suffit qu'ils ne fassent aucun excès dans les choses non naturelles.

5°. On peut tenter les frictions ainsi menagées sur toute sorte de personnes, de tout âge, de tout sexe, & de toute constitution, dans les cas les plus difficiles & les plus compliqués, lorsque le mal est inveteré & qu'il a resisté à tous les Remedes ordinaires, enfin toutes les fois qu'on n'ose essayer la Methode reçuë, on peut se servir de la mienne sans craindre aucun évenement dangereux; je ne crois pas devoir omettre à cette occasion, que je les ay éprouvées sur un Enfant de cinq ans, & sur un Adulte qui avoit eu autrefois un crachement de sang, & qui paroissoit avoir une disposition prochaine à la phtisie.

Tous ces avantages montrent évidemment que ma Methode est plus sûre & plus aisée à pratiquer que toutes celles qu'on a employées jusqu'icy ; mais j'ajoûte encore qu'elle est moins dispendieuse, puisqu'on se fait traiter chez soy, qu'il en coûte peu pour les Bains & pour l'Onguent, qu'on n'a besoin que de faire diriger les frictions par une personne experimentée, & que les Malades peuvent vacquer à leur travail ordinaire, ce qui fait trouver aux Pauvres une ressource qu'ils n'avoient point dans la Methode reçuë.

On doit mettre dans ce dernier rang les Soldats, qui sont dans l'impuissance de se faire traiter methodiquement; car quoyqu'on les renferme dans des Hopitaux établis à cet effet par Sa Majesté, & que pendant le tems des frictions on y observe à leur égard, autant qu'il est possible, les mêmes precautions qu'à l'égard des Riches, il est sûr cependant que la retribution accordée par le Roy aux Chirurgiens Royaux pour chaque Soldat n'est pas assez considerable, pour qu'ils puissent leur donner le tems necessaire à la cure radicale de ce mal; d'ailleurs les Soldats sont souvent dans des endroits éloignez de ces Hopitaux, & les Voyages qu'ils sont obligez de faire pour s'y rendre, non-seulement augmentent leurs accidens, mais même les mettent hors d'état, à leur arrivée, de pouvoir soutenir l'action du Remede. Il seroit donc de l'interêt particulier du Roy & des Officiers qui sont à son Service, que chaque Soldat se fit traiter dans son Regiment par le Chirurgien Major, sous les yeux de ses Officiers ; par ce moyen l'Officier seroit moins exposé à perdre des hommes qui lui coutent beaucoup de peine & beaucoup d'argent, le Service se feroit avec plus de dignité, & Sa Majesté épargneroit les sommes qui servent à l'entretien de ces Hopitaux.

On m'objectera peut-être que les personnes Riches qui employeront ma Methode feront plus de dépense, parceque la multiplicité de Bains demande beaucoup plus de

ſoins, & que d'ailleurs dans les grandes Villes où il y a des Etuviſtes, chez qui les Malades de conſideration voudront aller ſe baigner, il en coutera beaucoup plus que par la Methode ordinaire. J'en conviens, auſſi n'eſt-ce pas mon deſſein de propoſer à cette ſorte de perſonnes une œconomie dans le traitement nouveau, c'eſt aſſez de leur épargner la honte de diſparoitre, & de leur apprendre à profiter des avantages du Bain alternatif qui rend la guериſon plus facile & plus aſſurée. Je ne m'adreſſe donc icy qu'à ceux qui joüiſſent d'une fortune bornée, & qui veulent ſe faire traiter à peu de frais, qu'aux Artiſans qui ne peuvent ceſſer de travailler ſans ceſſer de vivre, & qu'aux pauvres que leur état prive de tout ſecours: il eſt aiſé de faire voir qu'il en coutera beaucoup moins aux premiers & aux ſeconds pour le traitement que je propoſe; car que leur faudra-t'il pour l'executer? une cuve, de l'eau, & des fagots pour la faire chauffer; voylà toute la dépenſe qui leur ſera neceſſaire, & qu'on ne peut mettre en comparaiſon avec celle qu'on eſt obligé de faire pendant plus d'un mois chez un homme de la Profeſſion, qui fournit la chambre, les linges, les alimens, les medicamens, & les autres choſes dont on peut avoir beſoin en pareille occaſion; dans ce dernier cas, l'homme commode & l'Artiſan ne peuvent ſe diſpenſer de ſatisfaire ceux chez qui ils ont été traitez, au lieu que dans le premier, il n'eſt queſtion pour l'un & pour l'autre que de l'honoraire du Medecin ou du Chirurgien qui a dirigé le Remede.

A l'égard des pauvres, il n'eſt perſonne de la profeſſion qui ne ſe faſſe un devoir de leur préter ſon miniſtere gratuitement, dèſqu'ils ne lui ſeront point à charge pour tout le reſte, & qu'ils pourront s'expoſer, comme à leur ordinaire, aux yeux de la charité qui y pourvoira.

La difficulté propoſée n'eſt pas plus grande par rapport aux Soldats, ma Methode au contraire leur peut être d'un très grand avantage, puiſqu'elle ne les oblige ni de

languir les mois entiers dans des Hopitaux, ni même de discontinuer leur Service; de cette façon les Chirurgiens Majors des Regimens pourront les traiter pour une retribution modique ne leur fournissant que l'Onguent; leur Capitaines interessez à leur conservation pouvant leur procurer aisément le secours des Bains dans toutes les places & dans toutes les Villes, où ils sont ordinairement en Garnison.

Mais, m'opposera-t'on peut être encore, malgré ce que j'ay déja dit plus haut de l'avantage des Bains à l'égard de la salivation, qu'on peut l'éviter par des moyens plus aisez, comme les Purgatifs entremelez à propos avec les frictions, dont quelques uns se servent dans le tems de l'action du Remede, pour precipiter, comme on dit, le Mercure, ou pour mieux dire, entrainer les humeurs par bas, sur-tout dèsqu'ils voyent de la disposition à saliver: ainsi étant beaucoup plus commode d'employer ces medicamens que les Bains réïterez qui causent bien de l'embarras, il est plus simple de recourir à cette maniere de traiter, & par consequent ma Methode doit étre rejettée.

Je ne veux repondre à cette difficulté qu'en exposant icy les differens effets, que produit l'usage des Bains & des Purgatifs. A l'égard de ceux-cy 1°. ils augmentent le mouvement du sang, ils en dissipent ce qu'il y a de plus fin, ils réduisent les Malades à un état de desséchement. 2°. Ils empêchent l'action du Mercure en le déterminant vers les boyaux & en l'évacuant, tandis qu'il faut le laisser rouler avec le sang. 3°. Ces Remedes en détournant l'évacuation des glandes salivales vers celles des intestins, ne font que faire changer de route aux liqueurs, sans préserver les Malades des inconveniens de la salivation, qui consistent, comme on sçait, à appauvrir le sang de serosité, & à lui ôter partie du vehicule qui sert à entretenir sa circulation & à délayer les concretions veroliques; ce qui fait que cette maniere d'éviter

la ſalivation laiſſe ſouvent les Malades dans le même état où ils étoient avant que d'entrer dans le Remede. 4°. J'ajoûte enfin qu'il peut arriver que ces Remedes piquans occaſionnent des Coliques, des cours de ventre opiniâtrés, des ſur-purgations, & autres ſymptomes dangereux, qui rendent cette Methode très-ſuſpecte pour la cure de la Verole.

Il n'en eſt pas ainſi des Bains, qui bien loin de produire les mauvais effets des Purgatifs préviennent même tous ceux que pourroit cauſer l'action trop violente du Mercure, puiſqu'au moyen des particules d'eau qu'ils jettent en quantité dans le corps par les conduits abſorbans de la peau, il eſt conſtant qu'ils relâchent les ſolides, qu'ils détrempent la lymphe & les concretions veroliques, qu'ils facilitent la circulation & le mélange du Mercure avec ces concretions, qu'ils le laiſſent rouler dans le ſang, qu'ils temperent la trop grande chaleur, qu'ils ſuppléent à la perte qui ſe fait par l'inſenſible tranſpiration, & entretiennent par là la ſoupleſſe des vaiſſeaux & la fluidité des humeurs.

Après tout ce que je viens de dire, on ne doit pas être ſurpris que je regarde le Bain comme le ſeul Remede ſpecifique pour prévenir ou arrêter la ſalivation ſans inconvenient, & ma Methode par conſequent comme la plus ſûre & celle qui doit meriter à l'avenir la préference.

J'eſpere que les Medecins & les Chirurgiens deſintereſſés voudront bien examiner ſans prévention cette nouvelle Methode, & je les prie que ſans avoir égard à mes raiſons & aux experiences que j'ay faites, ils veuillent bien ſe donner la peine de l'éprouver pour ſe convaincre de la verité; je m'en flate d'autant plus qu'ayant fait depuis peu deux épreuves ſur deux ſujets ſous les yeux de la plûpart des Medecins & des Chirurgiens qui compoſent la Societé Royale, j'ay eu la ſatisfaction de les guerir & de meriter par là leur approbation. Je crois devoir raporter icy, pour exciter l'émulation de ceux de la Pro-

feſſion, & pour l'avantage du Public, la ſingularité de ces deux Cures.

PREMIERE CURE: l'un de ces Malades étoit un mandiant originaire du Gevaudan que Mr. Seranes Medecin de l'Hôtel-Dieu de cette Ville & Adjoint de la Societé me procura. Il avoit pris à Marſeille d'un mauvais commerce vers la fin de l'année 1732. un chancre à la Verge qui fut traité par l'application du Digeſtif & de l'Alun, par l'uſage de quelques Pillules qu'il prit interieurement, & par un Purgatif. Ces Remedes firent diſparoitre le chancre; mais au mois de May ſuivant étant parti pour Montpellier à pied & ayant beaucoup fatigué en chemin, il lui ſurvint des douleurs aux genoux & ſur tout au fondement, avec des Ragades & des Condilomes tout au tour de l'ânus qui augmenterent de jour en jour & qui l'empêchoient de s'aſſeoir. Lorſque le Malade ſe preſenta à moy, ces tumeurs occupoient une étenduë au tour du fondement de largeur de trois ou quatre travers de doigt, elles jettoient une grande quantité de pus ſanieux, étoient fort douloureuſes, & paroiſſoient approcher de la nature des ulceres chancreux. Mr. Goulart Me. Chirurgien Adjoint de la Societé Royale eut la charité de retirer ce miſerable chez lui, & ce fut là que je commençai à le traiter ſelon ma Methode le 15. Septembre 1733.

Comme il n'avoit point d'émotion dans le poulx, je me contentay, pour toute préparation, de le purger, & enſuite je le fis baigner & frictionner au ſortir du Bain pendant plus d'un mois alternativement de deux jours l'un; pendant tout ce tems-là je fis appliquer ſur la playe des plumaceaux chargés d'Onguent mercuriel, & j'ordonnay au Malade le lait de Vache écremé qu'il prit tous les matins, & pour ſa boiſſon ordinaire de l'infuſion de Capillaire, lui laiſſant d'ailleurs la liberté de manger à ſon ordinaire & boire un peu de vin dans ſa Ptiſane. Nous ne fumes pas long-tems à nous appercevoir du bon effet de ma Methode, les premieres onctions rendirent la playe plus

plus belle, moins douloureuſe, & le pus qui en découloit, d'un caractere moins mauvais : ces tumeurs ulcerées diminuerent à meſure qu'on avança, & diſparurent enfin tout à fait après la quatorziéme friction ; cependant pour m'aſſurer d'une gueriſon entiere , je pouſſay juſqu'à la ſeiziéme, & j'employay en tout douze onces d'Onguent tant ſur l'habitude du corps que ſur la playe. Pendant le traitement le Malade n'eut aucune ſalivation , les gencives s'enflerent un peu à la verité , mais ſans être ulcerées, il n'eut d'autre accident qu'une Colique & un cours de ventre, qui provenoient des excès qu'il avoit faits dans le boire & dans le manger ; mais ces accidens ayant été bientôt appaiſés par le Bain que je fis continuer, en ſuſpendant deux jours l'application du Mercure , je pourſuivis ma Methode juſqu'à la parfaite gueriſon, & le Malade partit pour ſon Pays à la fin du moisd'Octobre ſuivant.

DEUXIE'ME CURE : Au mois de Juillet 1732.un Travailleur de cette Ville âgé de quarante-cinq ans , d'un temperament robuſte, donna de la tête contre la branche d'un Arbre nouvellement taillée , & ſe fit une playe à la partie ſuperieure & moyenne de l'os coronal : l'Hemorrhagie ne fut pas conſiderable, & un peu de terre qu'il mit par deſſus forma bientôt une cicatrice. Quatre ou cinq mois après il ſe heurta rudement contre une cheminée dans le même endroit où il avoit reçû le premier coup, ce dernier produiſit une legere contuſion qui ne fut ſuivie d'autre accident que d'un étourdiſſement leger qui dura quatre ou cinq jours, & dont il ne ſe plaignit point. Un mois après il parut dans cet endroit une petite tumeur que l'on prit pour une loupe, & ſur laquelle on appliqua une emplâtre ; la partie ſuppura, l'abſcès creva de lui-même , la playe fut negligée, le pus fuſa, & caria l'os : cette carie penetra la ſeconde table, & forma un trepan naturel , en ſorte que lorſque le Malade vint me demander conſeil, je vis la dure mere à nud, & je diſtinguay ſes battemens.

Après avoir consulté sur cette playe avec Mrs. Soulier, Serres, & Peyronet Chirurgiens, il fut convenu de faire une incision cruciale pour découvrir la grandeur de la carie, & emporter tout ce qu'il y avoit de gâté : Mr. Serres qui fut choisi pour faire cette operation, s'en acquitta en notre presence avec sa dexterité ordinaire le 26. Juillet 1733. & n'épargna rien dans les suites pour hâter l'exfoliation ; mais malgré ses soins la playe alla de mal en pis, & nous apperçûmes même après un mois de pansement, que la carie avoit fait de plus grands progrez, ce qui nous fit soupçonner l'existence de quelque virus qui entretenoit cette playe.

Quoyque le Malade m'eût assuré dès le commencement du traitement, qu'il n'avoit jamais eu de mal Venerien, nous crûmes devoir l'interroger de nouveau pour découvrir la verité ; il nous avoüa alors que sa femme avoit allaité en 1726. un enfant qui étoit tout ulceré, que peu de tems après elle avoit eu du mal à la mammelle & aux Parties naturelles, & ensuite des douleurs par tout le corps ; qu'après la mort de cet enfant elle en avoit allaité un autre auquel elle avoit communiqué le même mal, & qui fut gueri par les frictions mercurielles ; qu'elle avoit trainé depuis une vie languissante, qui fut terminée par une fausse couche ; qu'il avoit pris en habitant avec elle un Chancre à la Verge ; que peu de tems après il lui étoit survenu des Dartres aux deux bras, & des douleurs nocturnes assez vives ; qu'au moyen de trois Bains & de trois frictions qu'un Chirurgien de cette Ville lui avoit ordonnés, tous ces symptômes avoient cessé pendant l'espace de deux années, mais qu'ensuite les douleurs avoient redoublé aux bras, aux cuisses, & à l'os sacrum, principalement pendant la nuit, & qu'elles étoient si violentes, qu'il lui sembloit que les Chiens lui devorassent ces Parties ; que de plus, il étoit sujet à des vertiges, qu'il sentoit un engourdissement dans les doigts, & une

si grande foiblesse de tout son corps, qu'elle lui causoit un tremblement universel.

Cet aveu ne nous permit pas de douter que le virus venerien ne fut la cause principale de tous ces accidens, & quoyque j'appréhendasse de ne pas réussir, par rapport à l'ancienneté du mal, & à l'oppiniatreté de la carie qui étoit d'ailleurs profonde, & dont la circonference avoit environ six lignes de diametre, j'entrepris néanmoins cette cure selon ma Methode.

Pour cet effet, après avoir simplement purgé le Malade le 25. Août 1733. je le fis frictioner le lendemain immediatement à l'issuë du Bain, ce qui fut continué de même alternativement de deux jours l'un jusqu'au 21. Octobre suivant. Aprés quelques frictions il commença à dormir, & peu à peu ses douleurs cesserent, il reprit ses forces, ne trembla plus comme auparavant, & profitant de la permission que je lui avois donnée de sortir de chez lui, & de vaquer à un travail moderé, il alla tous les jours chez M. Paquier Marchand Teinturier de cette Ville travailler à mettre du Bois de Bresil en copeaux, & continua cet exercice, sans en ressentir aucun mauvais effet, ce qui nous fit augurer une guerison prochaine.

L'évenement repondit à notre attente, car la playe alla de mieux en mieux à mesure qu'il reçût du Mercure; il est vray qu'elle avoit de tems en tems un mauvais coup d'œil, que les chairs en étoient fongueuses, & que la cicatrisation se faisoit très lentement, ce qui nous faisoit quelquefois désespérer de la réüssite; mais nous n'aurions pas été allarmez, si nous avions sçû, comme nous l'avons appris du Malade depuis sa guerison, que bien loin de s'assujettir à l'usage du lait coupé que je lui avois prescrit pendant le cours du traitement, & de garder les regles de la temperance, il n'avoit pris le lait que durant neuf jours, qu'il mangeoit un peu trop, souvent de mauvais alimens, qu'il abusoit de la permission que je

lui avois donnée de boire du vin trempé,& desvaquer à son travail. Cependant malgré tous ces excès qui auroient été certainement dans la Methode ordinaire un grand obstacle à sa guerison, & lui auroient causé quelque facheux accident, non seulement il ne lui en survint aucun, mais encore tous les symptomes mentionnez cy-dessus s'évanoüirent, sans la moindre alteration dans les gencives, & la playe fut enfin parfaitement cicatrisée vers le quinziéme Decembre 1733.

On voit par ces deux observations quelle est l'utilité du Bain dans l'usage du Mercure ; je pourrois le faire voir icy d'une maniere encore plus évidente, en y joignant les experiences que je fais actuellement sur les Ecroüelleux. J'avois déja annoncé au mois de Novembre 1732. lorsque j'eus l'honneur de lire ce Memoire pour la premiere fois à la Societé Royale, que je voulois tenter ma Methode sur cette sorte de Malades. J'ay tenu ma parole, & j'en ay fait l'essay à l'Hôpital general de cette Ville sur deux jeunes Filles, qui n'ont pas atteint l'âge de douze ans. Quoyque leurs tumeurs ne soient pas entierement gueries, elles ont diminué au point, qu'il semble qu'il y ait lieu d'esperer qu'elles pourront l'êtredans les suites en continuant le Remede. Si je suis assez heureux pour réüssir dans ce nouveau projet,je ferai part àla Societé Royale,du succès de cette maniere de traiter les Ecroüelles, qui ne differe pas beaucoup de celle que j'employe pour la Verole ; je ne rapporteray pas à present les observations que j'ay faites jusqu'icy,parcequ'outre qu'elles seroient imparfaites, il convient d'ailleurs de faire là-dessus plusieurs épreuves réiterées, il me suffira de faire remarquer, à l'avantage des Bains, que depuis le 13. Octobre 1733. que j'ay commencé ce traitement jusqu'au 21. Janvier 1734. il a été employé pour chacune de ces deux Filles plus d'une livre d'Onguent mercuriel, sans qu'il soit survenu de salivation, ni aucun autre facheux accident, ce qu'on

ne peut raiſonnablement attribuer qu'à leur uſage ; car je ne crois pas qu'on oſe ſe promettre de pouvoir donner impunément, ſur-tout dans un âge auſſi tendre, une ſi grande quantité de Mercure en ſuivant la Methode ordinaire.

FIN.

CERTIFICAT du Secretaire Perpetuel de la Societé Royale des Sciences de Montpellier.

JE declare que le Memoire de M. Haguenot de la Societé Royale des Sciences, contenant une nouvelle Methode de traiter les Maux Veneriens, a été lû pour la premiere fois dans l'Aſſemblée de ladite Societé du 18. Novembre 1732. & relû dans l'Aſſemblée du 21. Janvier 1734. augmenté des Relations de deux belles Cures faites par ladite Methode, au Vû des Commiſſaires nommés à cet effet, & ſur le Rapport deſdits Commiſſaires, l'Academie a jugé que le Memoire de M. Haguenot pouvoit être utile au Public, & a conſenti qu'il ſoit imprimé au nom de l'Academicien qui en eſt l'Auteur, en foy dequoy j'ay donné le preſent Certificat à Montpellier le 2. Septembre 1734.

Signé GAUTERON.